

Selon la onzième édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME

La baisse du moral des patrons de PME commence à se traduire en chiffres

Pour la onzième édition de ce baromètre, l'IFOP a interrogé en septembre 2011, à la demande de KPMG et de la CGPME, plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

La crise de la dette impacte le moral des patrons de PME...

Après avoir atteint en juin 2011 son niveau le plus bas depuis la création du baromètre, **l'inquiétude des dirigeants de PME pour l'économie française est en forte remontée et atteint 85% (+19 points par rapport à juin 2011)**. Ce sentiment est même partagé par 96% des patrons dans le BTP.

Lorsqu'on les interroge sur la crise boursière, 62% des chefs d'entreprises se déclarent inquiets, notamment dans l'industrie (65%) et le BTP (73%). Cette inquiétude est moins présente dans les structures de plus de 50 salariés (46%) et dans le commerce (50%).

Dans ce contexte, **45% citent la baisse du chiffre d'affaires (+9 points) comme l'une des principales difficultés ressenties**. Bien que moins citées qu'au trimestre précédent, les hausses sur les coûts ou les prix des fournisseurs représentent toujours la première difficulté des PME (59%, -10 points). Les problèmes de trésorerie ou de financements concernent 29% d'entre elles (+3 points), et les difficultés avec les assureurs crédit 6% (+3 points).

...et leurs conditions d'accès aux crédits

Dans ce contexte, **trois dirigeants sur dix estiment que la situation économique actuelle a un impact négatif important sur les conditions d'accès aux crédits auprès de leurs banques**. Cette opinion ne concernait que deux dirigeants sur dix en juin 2011. En conséquence, 26% des chefs d'entreprises interrogés se restreignent dans leurs investissements et leurs demandes auprès de leurs banques (+3 points). Cette auto-censure est moins marquée dans les entreprises de plus de 100 salariés (14%) et dans le BTP (22%).

Par ailleurs **71% des PME continuent à faire face à au moins une mesure de durcissement des conditions de financement par les banques**. Le financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités affecte encore la moitié des PME (contre 48% en juin 2011 et 45% il y a un an), les demandes de garanties supplémentaires 34% (-2 points) d'entre elles, et les demandes de cofinancements 31%. L'expérience d'une réduction des crédits ou facilités de trésorerie reste citée par 27% des chefs d'entreprises, mais est en recul (-5 points). Enfin, les délais d'acceptation trop longs concernent 23% des PME (+ 3 points).

Malgré ces difficultés qui persistent, la part des dirigeants envisageant d'examiner les conditions d'autres banques concurrentes diminue (40%, -4 points). En revanche, 37% (+4 points) envisagent de réexaminer leurs lignes de crédit.

Malgré des besoins en financements qui continuent d'augmenter ...

Les besoins en financements poursuivent leur progression : 66% des patrons interrogés déclarent en avoir au moins un (+3 points par rapport à juin 2011), dont 42% pour financer des investissements (+3 points) et 33% pour leur exploitation, à un niveau stable.

Les crédits nécessaires pour couvrir les besoins de financements pour des investissements s'orientent toujours en priorité vers le remplacement ou l'entretien de l'exploitation (49%, -2 points) et vers les investissements d'équipement, véhicules, informatique (41%, -6 points). A noter une forte remontée des besoins de crédits pour des acquisitions de développement (30%, +11 points). Enfin, les besoins de crédits pour des investissements d'innovation (technologies, process) poursuivent leur progression (21%, +2 points).

On observe également que le recours à des crédits à taux fixe pour financer l'exploitation est privilégié par 63% des PME, contre 52% en juin 2011. Dans le commerce, cette part atteint même 83%.

... un accueil mitigé des évolutions fiscales

Les ajustements de la politique fiscale mise en place cet été pour lutter contre la crise et réduire le poids des déficits publics ne bénéficient pas d'un accueil favorable. Ainsi, **19% des dirigeants interrogés estiment que la diminution supplémentaire de 10% d'économies d'impôts sur les niches fiscales aura un impact négatif sur leurs décisions d'investissements**, et 73% qu'elle n'aura aucun impact.

La remise en cause des dispositifs fiscaux de la loi TEPA, notamment sur la défiscalisation des heures supplémentaires entraîne des réactions mitigées de la part des patrons de PME : près d'un sur deux (46%) anticipe un impact négatif sur l'activité de leur entreprise, et 45% estiment qu'elle sera neutre.

Methodologie

- Echantillon de 402 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques du neuvième baromètre ont eu lieu du 14 au 20 septembre 2011.

KPMG en France

Premier groupe français de services pluridisciplinaires, KPMG est membre de KPMG International Cooperative, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 150 pays. Il intervient auprès des groupes internationaux, sociétés cotées, PME, entités du secteur public et de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre d'activités d'audit, d'expertise comptable, de conseil et d'accompagnement juridique et fiscal.

www.kpmg.fr

 [Suivez notre actualité sur Twitter !](#)

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

Contacts :

KPMG : Chloé Poracchia – 01 55 68 90 31 - cporacchia@kpmg.fr

CGPME : Soraya Djidel : 01 47 62 73 79 - communication@cgpme.fr